La puissance maritime française

La France métropolitaine et ses territoires d'outre-mer bénéficient des nombreux atouts d'un vaste espace maritime, 2º dans le monde par sa superficie. Les mers et les océans représentent pour la France des enjeux à la fois économiques, environnementaux et géostratégiques.

La France, une puissance maritime?

I-La puissance maritime de la France A-Les fondements

- -Avec 7 000 km de littoral, outre-mer compris, la tradition maritime est ancienne : pêche et commerce maritime sont des activités ancestrales ; la Marine nationale est l'héritière de la Marine royale créée en 1626.
- -Aujourd'hui, l'économie maritime (ensemble des secteurs travaillant en relation avec la mer) est stratégique. Elle occupe une place importante dans les régions littorales, riches de plus de 500 ports de commerce, plaisance et pêche. Ses performances témoignent de sa modernité. Les plus grands ports, comme le Havre, Marseille ou Dunkerque disposent d'un outil portuaire, adapté aux évolutions du transport maritime, notamment la conteneurisation. La construction navale s'est spécialisée dans les navires de croisière, de défense et de plaisance, secteurs exportateurs alliant haute technologie et forte valeur ajoutée. La Marine nationale peut intervenir dans toutes les mers du globe.
- -La France est riche du 2° domaine maritime (ZEE). Il repose à 97% sur l'outre-mer et sa grande dispersion permet à la France d'accéder à tous les océans.

B-Une puissance maritime secondaire

- -La France est d'abord une puissance continentale : elle n'a en effet jamais historiquement perçu la mer comme un des fondements majeurs de sa puissance (contrairement au Royaume-Uni). De fait la marine française n'est que la 7° au monde, très loin des Etats-Unis et de la Chine. Son économie maritime reste marginale puisqu'elle ne représente que 1,5% du PIB français (source Ifremer / Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer).
- -Les ports français sont secondaires en Europe et encore plus dans le monde. 1er port français pour les conteneurs, le Havre n'est qu'à la 12e place en Europe et 67e dans le monde. Ces ports souffrent de la relative faiblesse de leur hinterland essentiellement français, de leur localisation souvent périphérique par rapport aux routes maritimes majeures et à la mégalopole européenne, et enfin de la concurrence d'autres ports européens plus compétitifs.

Mégalopole européenne : chapelet d'agglomérations urbaines courant de la plaine du Pô (Italie) au bassin de Londres (Royaume-Uni) constituant l'axe structurant majeur de l'Europe, d'un point de vue démographique et économique (voir carte).

C-Une puissance maritime fragile

- -Elle fait l'objet de revendications croissantes des pays voisins : ainsi Maurice revendique l'île de Tromelin et Madagascar conteste la souveraineté de la France sur les îles Eparses. Ces revendications s'appuient sur un contexte global de ruée vers les ressources marines, mais aussi sur les spécificités de ce domaine maritime, héritage contestée de la colonisation, et finalement peu exploité par la France.
- -Son domaine est menacé de régression en cas d'accès à l'indépendance des possessions d'Outre-mer. Si la Nouvelle-Calédonie était devenue indépendante, la France aurait perdu 14% de son domaine maritime.
- -La pêche souffre d'un accès plus difficile aux ressources halieutiques dans un contexte de raréfaction de la ressource et de compétition exacerbée. Elle se heurte à la pêche illégale dans les eaux de la Réunion, ou encore à la limitation de l'accès aux eaux britanniques suite au Brexit.